

AR PREFECTURE

016-211601687-20190426-20190405D-DE  
Regu le 30/04/2019

EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil dix-neuf

Le 26 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2019

**PRESENTS :** MM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER  
DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES – FAURE – SAVIN  
– SUTRE

**EXCUSES :** MMES GAILHOUSTET – LEVIN – MALLAH –  
MOUNIER

MM CABROLIÉ – ESTIENNE –

**POUVOIRS :**

MME MALLAH a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES

M CABROLIÉ a donné pouvoir à M BOIVENT

M SUTRE a été nommé secrétaire.

**2019-04-05 D :**

**Objet : Recrutement d'un agent en CDD**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de recruter un agent pour faire face à un accroissement saisonnier de travail aux Services Techniques de la Commune uniquement en cas de besoin.

Monsieur le Maire précise que le ou les agents recrutés seront rémunérés sur la base du SMIC horaire et qu'une personne ne pourra pas rester plus de 6 mois sur une même année conformément à la réglementation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne mandat à Monsieur le Maire pour recruter un ou des agents en CDD si un accroissement temporaire de travail le nécessitait. Le Conseil Municipal précise que cet accord est valable pour une année soit du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 30 avril 2020.

Fait à Jauldes, le 29 avril 2019

**Le Maire**

**Eric SAVIN**

